



ENTRE NOUS

**Juin, Juillet,
Aout**

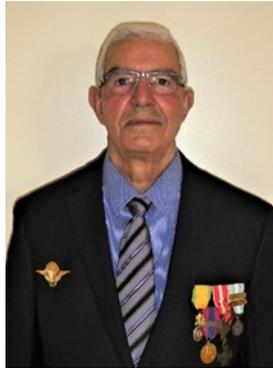
2021

FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS (MONTRÉAL) INC.

1663, rue Laurier Est | Montréal QC Canada | H2J 1J3 | 514-527-9060,

acfm@videotron.ca www.ancienscombattants-montreal.com

Permanence le mercredi 10h30 à 15h00 Répondeur en cas d'absence



M Mahjoubi

UN NOUVEAU PRÉSIDENT EN 2021

En remplacement du président André Vandersteenen qui a remis ses fonctions et confirmé, par vote à l'unanimité, lors de la dernière vidéoconférence du conseil de la Fédération du 7 avril 2021, c'est avec fierté que nous vous annonçons que Miko Mahjoubi est le nouveau président de la Fédération des Anciens Combattants Français de Montréal.

Certains d'entre vous le connaissent, d'autres moins. Voici un peu d'informations sur son passé militaire.

SA CARRIÈRE MILITAIRE

Il s'est engagé à la Légion étrangère le 18 février 1971. Il a quitté l'armée totalisant vingt-deux années et six mois de loyaux services à la mère patrie. Nommé Adjudant/Chef depuis 1986. Sa radiation des contrôles militaires était en date du 18 août 1992.

Sa carrière a été à 90% au 2e REP (Deuxième Régiment Étranger de Parachutistes), qui était son régiment d'appartenance, et ce jusqu'à son départ dans la vie civile. Il était dans la section SOGH (Saut à Ouverture à Grande Hauteur) durant 8 ans. Il a occupé les fonctions de chef de section, adjudant d'unité. Il a fait des séjours outremer au Tchad, en République centrafricaine, à Djibouti, en Guyane française et au Liban. Il a eu toutes les qualifications parachutistes possibles. En voici quelques-unes : chuteur opérationnel, moniteur para, largueur et chef largueur.

Durant sa carrière, il a eu différentes décorations :

Médaille outre-mer avec agrafe : Zaïre – Liban – Tchad

Médaille militaire en 1986 présentée par Monsieur le Président de la République

Citation à l'ordre du régiment

Attribution de la Croix de la valeur militaire avec étoile en bronze.

(Suite page 2)



Pour consulter le bulletin en couleur, rendez-vous sur notre site : www.ancienscombattants-montreal.com.

Cliquez sur la rubrique "Entre nous" et ensuite sur le bulletin en format PDF.

(Suite de la page 1)

Citation à l'ordre de la Brigade avec Croix de la valeur militaire avec étoile en bronze.
Témoignage de satisfaction en mars 1985 par le CEMAT
Lettre de félicitations en mai 1984 par le chef de Corps Colonel Janvier.

SON IDENTITÉ

En s'engageant dans la Légion, les soldats doivent servir sous anonymat. Ils reçoivent une nouvelle identité, c'est ce qu'on appelle aussi un nom d'emprunt. Sa nouvelle identité était Maxime Mikonis, né à Chypre à Nicosie. La Légion garde toujours les premières lettres du patronyme original. Cela explique le changement de:

Mohamed Mahjoubi à Maxime Mikonis

Ses premiers amis, avec qui il a fait une grande partie de sa carrière, ont préféré utiliser le diminutif **Miko**. Après un certain temps, et sur demande, un soldat peut retrouver son identité originale. Quand des confrères légionnaires discutent entre eux, pour mieux identifier un ancien, ils sont souvent obligés d'évoquer son nom Légion. Dans son cas, ils l'identifient comme Miko. Ce surnom l'a accompagné durant la totalité de sa carrière militaire, durant laquelle il a vécu des moments agréables et d'autres plus difficiles, mais le bonheur a toujours été au rendez-vous ainsi qu'une satisfaction totale du travail accompli. De nos jours, ce nom lui rappelle les bons souvenirs vécus dans une société mythique, spéciale, particulière, qu'est la Légion Étrangère.

SON IMPLICATION À LA FÉDÉRATION

En 1996, à la suite de son immigration au Canada, il a commencé à fréquenter la Fédération. Depuis quelques années, il a servi dans le conseil d'administration comme bénévole. Par la suite, il a occupé le poste de chef du bâtiment, et plus tard il a été nommé vice-président. Et maintenant, il est votre nouveau président.

Il vous laisse la liberté d'utiliser le nom qui vous convient:

Quand on l'appelle Mohamed, ce sont ses souvenirs d'enfance en Tunisie qui refont surface
Quand on l'appelle Miko, il est noyé dans ses souvenirs Légionnaires.

Mais d'une façon ou d'une autre, il sera toujours un président dévoué à la Fédération.





CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA FÉDÉRATION POUR 2021



Virginie BEAUDET

| MOIS | ACTIVITÉ |
|-----------|--|
| JANVIER | Réunion du conseil mercredi le 15 janvier |
| FÉVRIER | Réunion du conseil mercredi le 19 février Saint Valentin le vendredi 14 février |
| MARS | Réunion annuelle de la FONDATION mercredi le 25 mars. Réunion du conseil mercredi le 18 mars |
| AVRIL | Assemblée Générale de la FÉDÉRATION mercredi le 14 avril Réunion du conseil mercredi le 22 avril |
| MAI | Commémoration de la Fête de la Victoire du Canotier le mercredi 5 mai 6 mai Réunion du conseil mercredi le 12 mai |
| JUIN | Journée du Souvenir des Combattants d'Indochine le lundi 8 juin Réunion du conseil mercredi le 16 juin |
| JUILLET | Repas commémoratif de la Fête Nationale du 14 juillet; mercredi le 15 juillet |
| AOÛT | Marché de Dieppe au monument de LONGUEUIL le dimanche 16 aout Réunion du conseil mercredi le 19 aout |
| SEPTEMBRE | Réunion du conseil mercredi le 16 septembre |
| OCTOBRE | Réunion du Conseil mercredi le 21 octobre |
| NOVEMBRE | Cérémonie pour l'armistice de la guerre 14-18 le mercredi 11 novembre Réunion du conseil mercredi le 18 novembre |
| DÉCEMBRE | Journée du Souvenir des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie le samedi 5 décembre Réunion du conseil mercredi le 16 décembre |

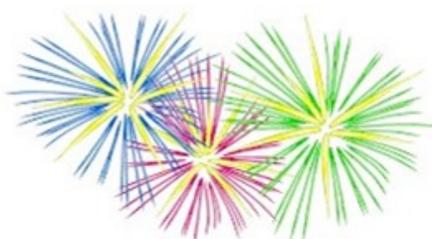
Les activités sur le calendrier seront mises à jour et suivies lorsque les restrictions sanitaires nous le permettront.



JOYEUX anniversaire



| Juin | | | Juillet | | | Aout | | |
|------------|----------|----|-----------|-------------|----|-------------|------------|----|
| Claude | MARTIN | 5 | Gui-René | TEBOUL | 3 | Richard | LOMBARDO | 1 |
| Jean | CADOREL | 10 | Gérard | COLLEVILLE | 5 | Alphonse | STROZYNSKI | 2 |
| André | BOBET | 11 | Michel | NEPVEU | 13 | Madeleine | ORSINI | 4 |
| Georges | BABIN | 12 | Jeannine | LEPORT | 14 | Pierre | ALFONSO | 6 |
| François | NAVANNEC | 14 | André | LACHOIX | 15 | Jean-Pierre | BEAUCHESNE | 7 |
| Jean-Marie | MÉNAGER | 25 | Gérard | LAGUETTE | 18 | René | ROPTIN | 10 |
| Georges | LECOMPTE | 26 | Madelaine | BOUIX-GODET | 19 | Alain | QUINIO | 12 |
| | | | André | GALLO | 20 | Michel | NAIL | 16 |
| | | | Jacques | FRANCHINO | 22 | Patrick | DE PAU | 17 |
| | | | Paul | CATOIR | 24 | Louis | FONTAINE | 19 |
| | | | Jacques | CHAPEL | 29 | François | JUBERT | 19 |
| | | | Claude | GALLICÈRE | 31 | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |



ASSOUPPLISSEMENTS PRÉVUS POUR TOUS LES PALIERS

;) Pour retrouver...
mes activités

| Dès le 28 mai <small>MINIMUM 14 jours suivant la fin des mesures d'urgence, le cas échéant</small> | Dès le 11 juin | Dès le 25 juin | Fin août ou plus | |
|---|---|--|---|---|
| <p> Retrait du couvre-feu</p> <p> Ouverture des terrasses extérieures des restaurants</p> <p> Rassemblements extérieurs permis sur les terrains privés</p> <p>Maximum 8 personnes de résidences différentes ou les occupants de 2 résidences différentes, avec distanciation de 2 mètres</p> <p> Levée des interdictions de déplacement entre les régions</p> | <p> Allègement des règles pour les grandes salles intérieures et les stades extérieurs ayant des places fixes assignées d'avance</p> <p>Maximum 2 500 personnes en plusieurs zones indépendantes de 250 personnes</p> | <p> Ouverture des terrasses extérieures des bars</p> <p> Sports et loisirs supervisés permis à l'extérieur en groupe de 25 personnes</p> | <p> Ouverture des camps de jour et de vacances</p> <p> Activités et événements publics extérieurs permis selon des règles particulières</p> <p> Allègement des exigences sur le port du masque et la distanciation lors de rassemblements privés pour les personnes vaccinées avec 2 doses</p> <p> Allègement des règles pour les stades extérieurs ayant des places fixes assignées d'avance</p> <p>Maximum 2 500 personnes</p> | <p>Allègements progressifs selon la situation épidémiologique et la couverture vaccinale si 75 % des 12 ans et plus ont reçu une deuxième dose</p> <p>Assouplissements dans les milieux de garde et au préscolaire</p> <p>Retour vers une organisation normale au primaire et au secondaire</p> <p>Retour en présentiel à l'enseignement supérieur</p> <p>Reprise progressive du travail en présentiel</p> <p>Allègements additionnels pour les rassemblements, les sports et les loisirs</p> <p>Augmentation des limites de personnes pour les salles intérieures et les événements extérieurs</p> <p>Fin des paliers de couleurs</p> |

[Québec.ca/déconfinement](https://quebec.ca/deconfinement)

☎ 1 877 644-4545

NÉCROLOGIE



C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous annonçons le décès de nos amis ci-dessous :

Michel, Joseph, POURCELET

Né le 15 février 1934, à Saintes (Charente-Maritime)

Décédé le 9 avril 2021

Ancien combattant de la Guerre d'Algérie

Grade : lieutenant

Docteur en droit

Diplomate français, il était directeur du Bureau juridique de l'OACI

Chevalier dans l'ordre national du Mérite

Chevalier de la Légion d'honneur

Laisse dans le deuil son épouse Katherine FODOR, née à Budapest (Hongrie), ainsi que ses enfants Véronique et Nicolas.

Décès de **René Lissardi**

Le 29 octobre 2020 à l'âge de 85 ans.

Malheureusement, nous n'avons pas de détails à vous donner.

Décès de notre centenaire **Christian Feuillet**

Le 3 novembre 2020.

Malheureusement, nous n'avons pas de détails à vous donner.

MESSAGE IMPORTANT

Si vous avez une information à nous communiquer, que ce soit l'annonce d'un anniversaire de mariage, la naissance d'un petit-enfant, le décès d'un membre de la Fédération ou de son conjoint ou tout autre événement d'intérêt pour les membres de la Fédération, veuillez nous en informer afin que nous puissions l'inclure dans notre prochain bulletin.

Si vous désirez faire paraître une annonce dans notre prochain numéro de septembre 2021, vous devez nous faire parvenir votre texte au plus tard lundi 2 août.

À l'attention de : RESPONSABLE DU BULLETIN ENTRE NOUS
À l'adresse suivante : acfm@videotron.ca

Enfin le retour du beau temps!



(Parc Westmount, photo Lorraine Arsenault)

Restauration à la Maison des Anciens Combattants

Nous pourrions bientôt nous réunir à nouveau. Nous devons résoudre le problème de la restauration de nos repas. À ce jour, nous avons trouvé trois différentes solutions, tout dépendra de notre budget et de la disponibilité de nos adhérents pour nous aider.

Première option: Achat de repas prêts à cuisiner de Costco

Avantages

Les prix sont raisonnables.

La préparation est simple, (les instructions sont clairement indiquées).

Inconvénients

Une variété de plats limitée.

Nous avons besoin d'un(e) responsable pour faire les achats, préparation et service

Deuxième option: Faire la cuisine sur place

Avantages

Les prix sont plus abordables en achetant nos produits lorsqu'ils sont en solde.

Si toutes les portions ne sont écoulées, les pertes seront moins importantes.

Inconvénients

Il nous faut une personne capable d'organiser les repas et de faire les achats.

Responsable autonome avec voiture.

Troisième option: Faire appel à un traiteur

Avantages

En raison de la pandémie, un grand nombre de restaurants offrent le service de traiteur ou de plats à emporter.

Peu de responsabilités pour la Fédération dans la préparation, les repas sont livrés ou récupérés.

Deux bénévoles pour la mise en place des tables, faire le service, le ramassage et le nettoyage de la vaisselle.

Inconvénients

Le coût est élevé. Il sera difficile d'avoir un bon repas pour moins de 25\$.

Nos membres ayant l'habitude de payer 8\$ pour nos repas. Il serait difficile de justifier une augmentation de 17\$.

Il faut bien gérer le nombre de portions pour chaque mercredi, ce qui est difficile, sinon les pertes seront élevées.

AVIS DE RECHERCHE

L'option de faire la cuisine sur place pourrait être sélectionnée si nous trouvons une personne avec les compétences suivantes :

Être capable de planifier et d'organiser les repas

Faire les achats pour chaque repas hebdomadaire

Gérer les aides à faire le service à table.

Cette personne peut être un membre de la Fédération ou elle pourrait être quelqu'un de la famille ou un(e) ami(e) d'un de nos adhérents. Un montant forfaitaire pourrait lui être attribué et elle aura l'aide de bénévoles.

Si vous voulez offrir vos services ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, veuillez nous faire parvenir les coordonnées par courriel à l'adresse suivante : acfm@videotron.ca

N'oubliez pas que nos amis italiens disent qu'une bonne table fait une bonne famille.

Après plus d'un an d'absence, de nombreux membres seront heureux de se retrouver dans la grande famille de la Fédération et ils y retourneront tous les mercredis si nous leur offrons une bonne table.

